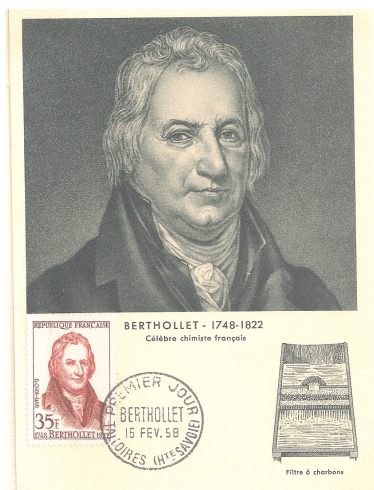


Carte postale 1er jour oblitérée de Talloires, pays natal de Berthollet. Le portrait qui a servi pour le timbre a été réalisé par le peintre américain Rembrandt Peale (1778/1860) contemporain du savant.

Chimistes & philatélie

Epreuve de luxe collective imprimée sur papier fort (bristol), assez semblable au bloc spécial gommé mais non dentelé.

Sans pouvoir d'affranchissement au contraire des blocs gommés.



Timbre non dentelé et épreuve de luxe. Réservés à certaines personnalités, les non dentelés officiels ont été supprimés fin 1996. Les épreuves de luxe devenues des feuillets gommés non dentelés en 1991 ont été supprimés en décembre 1998.



2 400 000 séries ont été tirées en feuilles de 50, soit 48 000 feuilles de Berthollet avec une faciale de 35 francs. Ce timbre servait principalement à l'affranchissement des lettres du 2ème échelon (20 à 50g) du tarif intérieur (tarif du 1er juillet 1957 au 5 janvier 1959), ainsi qu'à l'affranchissement des lettres du 1er échelon à destination de l'étranger (tarif du 1er juillet 1957 au 5 janvier 1959). Retiré de la vente le 21 juin 1958 (environ 4 mois après son émission) ce timbre a également servi à l'affranchissement de courriers aux tarifs divers. Par exemple cette lettre par avion pour le Tchad. Le tarif intérieur (le Tchad étant à cette époque une colonie) du 1er échelon est de 20 francs, Quant à la surtaxe aérienne, elle est de 15 francs par 5 grammes, du 9 mai 1950 au 9 mai 1958. Cette lettre oblitérée à Périgueux aurait dû être taxée.

L'autre lettre comporte la série de 4 timbres plus Fernand Vidal. Envoyée au Pérou par avion pour la première liaison aérienne par Air France du 13 mars 1958. L'affranchissement d'une lettre du premier échelon à destination de l'étranger est de 35 francs du tarif du 1er juillet 1957 au 5 janvier 1959. La surtaxe aérienne est de 45 francs par 5 g du 1er juillet 1952 au 9 mai 1958. L'affranchissement est de 82 francs alors qu'il aurait dû être de 80 francs.

